Comité Syndical du 17 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi dix-sept décembre à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à Bruch, salle Bourguine de Castillon, Espace des deux tours, Place Bertrand de Lamothe, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Convocations régulièrement adressées le 11/12/2024.

Nombre de délégués syndicaux En exercice : 24 délégués N° ordre : 2024_14 Présents : 20 Votants : 20

Étaient présents : 20 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :

Pour les titulaires: Messieurs Jean-Pierre GENTILLET, Alain PALADIN, Patrick JEANNEY, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGERI (6 présents).

Pour les suppléants: M. Patrick YON remplaçait M. Georges LEBON, M. Christophe BOUDOUX de HAUTEFEUILLE remplaçait M. François COLLADO (*2 présents*).

Albret Communauté :

Pour les titulaires : Mesdames Paulette LABORDE, Valérie TONIN, Evelyne CASEROTTO, Messieurs Joël CHRETIEN, Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Jean-Louis MOLINIÉ, Didier SOUBIRON (8 présents).

Pour les suppléants : Mme Michèle AUTIPOUT remplaçait M. Thierry PLANTÉ, M. Pascal LEGENDRE remplaçait M. Frédéric SANCHEZ, M. Alain POLO remplaçait M. Christophe BESSIERES, M. Dominique HANROT remplaçait Mme Isabelle SALIS (*4 présents*).

Etaient excusés :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Mesdames Marie-Fabienne ADAMSON, Nathalie BUGER, Martine RIEUCROS, Messieurs Alain MOULUCOU, François COLLADO, Christian GIRARDI, Christophe MELON, Christian LAFOUGERE, Jean-Marie BOE.

Albret Communauté: Mesdames Isabelle SALIS, Dominique BOTTEON, Laurence BENLLOCH, Messieurs Frédéric SANCHEZ, Christophe BESSIERES, Lionel LABARTHE, Joël AREVALILLO.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Claude BOGALHEIRO: Directeur du SMICTOM LGB

Mme Karine DAL BALCON: Responsable service administratif du SMICTOM LGB

Monsieur Cyril FILLOT: Responsable service technique du SMICTOM LGB

Monsieur Jean-Marc CAMMARATA: DGS Albret Communauté

Mme Laurence SANS: Secrétariat du SMICTOM LGB

AR Prefecture

047-200020550-20241217-DL2024_14-BF Reçu le 20/12/2024

N° ordre : 2024-14

OBJET : Décision modificative n° 1-2024

M. le Président expose au Comité Syndical qu'il convient de revoir les sommes affectées en investissement selon le détail présenté ci-dessous :

Investissement:

Opération d'ordre

Réintégration des frais d'étude et frais d'insertion en travaux :

Suite à la construction du site technique et ouvrages associés ainsi que la réhabilitation de Fauillet, il convient de basculer les études (exemple maîtrise d'œuvre, études de sol, ...) en travaux afin de respecter la réglementation et de percevoir le FCTVA sur ces opérations.

Frais d'insertion:

	Dépenses		Recettes	
	041 : Op patrimoniale 21351		041 : Op patrimoniale 2033	
M.LGB.20.002	Année 2020	1 728 €	Année 2020	1 728 €
M.LGB.20.003	Année 2020	1 944 €	Année 2020	1 944 €
B-Technique-Divers	Année 2022	864 €	Année 2022	864 €
	Total	4 536 €	Total	4 536 €

Frais d'études :

	Dépenses		Recettes	
	041 : Op patrimoniale 21351		041 : Op patrimoniale 2031	
B-QUAI-2031	Année 2021	370 €	Année 2021	370 €
M.LGB.20.012	Année 2022	3 544 €	Année 2022	3 544 €
	Total	3 914 €	Total	3 914 €

♣ Changement imputation suite passage M57

M. le Président expose que suite au passage à la M57, l'imputation **21571** a été transposée en **215731**. De fait, l'amortissement prévu au budget primitif 2024 au 281571 doit être modifié par l'intermédiaire d'une décision modificative.

Recettes				
Chap 040 Art 281571	- 20 571.43 €			
Chap 040 Art 2815731	20 571.43 €			
Total	0 €			

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, considérant l'exposé du Président

Après en avoir délibéré, décide, l'unanimité :

-D'approuver la décision modificative n°1-2024

AR Prefecture

047-200020550-20241217-DL2024_14-BF Reçu le 20/12/2024

Résultats des votes			
Suffrages exprimés	20		
Pour	20		
Contre	0		
Abstention	0		

Publication sur le site internet : le 20/12/2024

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président Alain LORENZELLI Le secrétaire de séance Philippe LAGARDE